

**Lieutenant-colonel K. KNUDTZON,**

*délégué de la Croix-Rouge danoise.*

**L'organisation d'un camp de réfugiés, d'un foyer,  
d'un chauffoir, d'une crèche<sup>1</sup>.**

Dans tous les pays on trouve du personnel compétent pour établir un camp. Mais un camp de réfugiés est beaucoup plus difficile à établir et à diriger qu'un camp ordinaire. Aussi je crois qu'il est très juste d'avoir voulu compléter l'image que nous nous faisons ici d'une action de secours dans son ensemble en consacrant quelques minutes à considérer d'un peu plus près ce qu'on doit exiger d'un camp de réfugiés, quelles difficultés se présentent pour l'établir et pour le diriger, et quels sont les moyens, par lesquels on pourra essayer de vaincre ces difficultés.

Toutes les grandes catastrophes imposent l'obligation urgente d'abriter immédiatement et provisoirement — mais peut-être quand même pendant des mois — un grand nombre de victimes. La solution qui s'impose le plus souvent est bien l'établissement d'un ou de plusieurs camps.

Ainsi des milliers et des milliers de réfugiés grecs et turcs (les échangeables) furent en 1923-1924 installés dans des camps, ce qui a été le cas aussi avec de nombreux réfugiés arméniens en Syrie, des réfugiés russes, etc. Personnellement j'ai eu à faire avec des Turcs soumis à l'échange de populations entre la Grèce et la Turquie,

---

<sup>1</sup> Rapport présenté le 26 janvier à la Conférence d'experts tenue à Paris du 25 au 29 janvier (Cf. *Revue internationale*, février 1937, p. 105.)

## **Camp de réfugiés, foyer, chauffoir, crèche.**

dont environ 30.000 malheureux se trouvèrent à un certain moment (novembre 1923) entassés autour de Salonique sans pouvoir ni y trouver asile ni en partir, risquant de périr dans le froid ou de provoquer des épidémies dangereuses.

Le Croissant-Rouge turc, chargé de la surveillance humanitaire de ces réfugiés, réussit, en collaboration avec la commission mixte pour l'échange à improviser un camp pour environ 12.000 personnes par du matériel de campement emprunté par ci par là, surtout grâce à la générosité italienne. Ce camp ne fut cependant pas un exemple modèle pour des cas futurs malgré l'excellent travail du Croissant-Rouge, à qui manquaient cependant les moyens nécessaires pour le développement du camp selon les besoins.

Un bel exemple d'une action rapide et effective d'une Société nationale de la Croix-Rouge dans une situation d'urgence nous a été donné par la Croix-Rouge hellénique, qui après le tremblement de terre du 22 avril 1928 à Corinthe envoya, déjà le lendemain, à la région atteinte une mission de secours dirigée par un conseiller assisté de deux médecins, de deux infirmières major et de cinq infirmières ; le 24 avril un campement de Croix-Rouge était installé, comprenant

- 4 grandes tentes pour malades,
- 1 tente d'isolement pour contagieux,
- 1 tente pour maternité,
- 1 tente pour pharmacie,
- 1 tente pour dispensaire;
- 1 tente pour le matériel,
- 1 tente pour l'administration,
- 1 tente pour les médecins,
- 1 tente pour les infirmières,
- 1 tente pour la cuisine.

## Lieutenant-colonel K. Knudtzon.

L'établissement et l'aménagement d'un camp doivent évidemment se conformer aux besoins si différents selon la saison, le climat, les possibilités matérielles et la nature des victimes. Il peut s'agir de victimes dont la plupart sont des blessés ou des personnes relativement bien portantes, mais sans ressources matérielles. Dans tous les cas l'on se trouve devant le fait d'une agglomération de gens en un endroit limité ; il faut de l'ordre, de la discipline, donc il faut *un chef*, qui puisse diriger l'affaire.

Il appartient donc d'abord à ce chef de fixer *l'emplacement du camp*. Pour le faire, il faut tenir compte des possibilités d'eau, de l'existence de routes praticables pouvant assurer les transports et les évacuations nécessaires. Il est désirable de trouver un emplacement à l'abri du vent. Le sol doit être sec pour qu'on puisse y placer les tentes. Si une évacuation de blessés ou de malades par avion est à prévoir, il faudrait avoir à proximité un terrain d'atterrissage. On n'a guère besoin de souligner l'avantage de pouvoir trouver près du camp des localités habitées, dont les ressources peuvent être utiles (les maisons, le courant électrique, etc.)

L'emplacement choisi, il faudra dresser un *plan du camp*, correspondant aux besoins. Selon ce plan le camp sera divisé en des groupements ou en des parties séparées l'une de l'autre pour limiter le danger d'incendie.

La direction d'un grand nombre de réfugiés sera d'ailleurs toujours facilitée par une division en des groupes, dont chacun sera dirigé par un homme de confiance ou par un comité auxiliaire désigné peut-être parmi les victimes elles-mêmes et par lequel on transmet les ordres nécessaires et on assure leur exécution.

Les localités ou les tentes devant servir aux besoins communs seront placées selon le plan de la façon la plus appropriée à leur but spécial.

## Camp de réfugiés, foyer, chauffoir, crèche.

Examinons d'un peu plus près ces localités destinées à servir à l'intérêt commun.

Il y a d'abord la ou *les cuisines*.

Le ravitaillement d'un très grand nombre de réfugiés sera toujours une entreprise très compliquée. Nous en avons fait l'expérience en Bulgarie, où, pendant l'hiver de 1926-1927, une action de secours aux réfugiés bulgares a été mise en œuvre par la Société nationale bulgare en collaboration avec la Ligue et grâce à l'esprit fraternel d'un grand nombre de Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

On établit alors 24 cuisines populaires réparties dans le pays. Grâce à ces cuisines on a pu donner chaque jour un repas chaud à environ 5.900 réfugiés, en premier lieu aux enfants ; mais en même temps on a apporté du secours à environ 14.000 réfugiés en répartissant entre eux des vivres, qu'ils préparèrent eux-mêmes. On leur donnait aussi du combustible.

Ceci montre, me semble-t-il, que même si l'on donne aux cuisines établies une très grande capacité, il convient de prévoir en même temps une répartition des vivres, sans quoi on n'arrive qu'à secourir un nombre de réfugiés trop limité. Il faut cependant bien alors, dans le plan du camp, fixer des endroits spéciaux, où il sera permis aux réfugiés d'aller faire un feu et de préparer leur repas.

Si le séjour au camp doit durer plus longtemps, il faut prévoir *des foyers ou des chauffoirs*. Pour ces localités les tentes ne serviront que mal. Il faudrait les installer ou dans des maisons du voisinage ou dans des baraques. Car on dispose dans presque toutes les armées de baraques légères, composées de pièces facilement transportables et montées sur place.

Quant aux *crèches, tentes de maternité, bureaux de consultation pour nourrissons ou autres locaux, dont les médecins doivent disposer*, je ne les mentionne que pour compléter

## Lieutenant-colonel K. Knudtson.

l'image d'un camp de réfugiés ; en effet, la plupart de mes auditeurs ont plus de compétence que moi à ce sujet.

En parlant des locaux destinés aux buts communs, je n'évite pas de parler des *lieux de nécessité*, qui, mal placés ou mal tenus, peuvent présenter un grave danger d'épidémies. L'emploi de désinfectants et des inspections fréquentes seront de rigueur.

Le plan du camp devra enfin assurer au personnel dirigeant et à leurs aides des tentes ou des quartiers placés à part. Je pense au chef du camp, au bureau d'administration, aux médecins, aux infirmières et aux auxiliaires, au personnel du service d'ordre, de garde ou de corvée, aux aides de toute sorte, masculins ou féminins, ambulanciers, brancardiers, etc.

Tandis que dans un camp militaire il s'agit de soldats, qui sont disciplinés, on doit dans un camp de réfugiés réunir toute une famille dans une ou plusieurs tentes. Ces familles doivent vivre ainsi installées, ce qui comporte mille occasions de malpropreté ou de désordres de toutes sortes. Cette *installation par famille* avec la nécessité d'accorder à chaque famille la possibilité de mener sa vie à elle rend très difficile la direction d'un camp de réfugiés et nécessite en premier lieu l'organisation d'un *service d'ordre ou de police dans le camp*.

Il faudra à cet effet disposer de militaires ou d'un personnel de police ou de gendarmerie, mais on pourra employer des hommes de confiance parmi les réfugiés eux-mêmes. Comme on ne peut pas travailler 24 heures de suite, il faudra prévoir des relèves et organiser minutieusement le service.

Les conditions spéciales d'un camp de réfugiés rendent nécessaire une *surveillance très vigilante de l'hygiène dans le camp*. Cette tâche incombera aux médecins du camp. N'étant pas compétent, je n'y insisterai pas, mais je crois qu'il y aura là une très importante mission pour les

## Camp de réfugiés, foyer, chauffoir, crèche.

infirmières visiteuses, qui grâce à leur contact avec chaque famille, à leurs conseils et au contrôle qu'elles exerceront, seront le mieux à même d'obtenir partout dans le camp un esprit et un effort commun pour maintenir l'hygiène nécessaire.

\* \* \*

Comme nous l'avons dit déjà, l'établissement et l'aménagement d'un camp dépendront de tant de circonstances aléatoires, que bien des choses doivent être improvisées. Mais *on peut préparer*

la mobilisation (pour ainsi dire) du matériel de tout genre, non seulement des tentes et des baraques, mais aussi des matelas, lits de camps, la paille, l'inventaire multiple ;

le transport de ce matériel à un endroit donné ainsi que des moyens de transport, dont on aura besoin pour courir au camp ; on pourrait ainsi préparer l'établissement de colonnes de camions, qui réunis à un endroit donné, seront dirigés par un cadre de personnel désigné d'avance ;

le personnel de tout ordre, dont la désignation d'avance et la préparation en vue de la tâche qui doit lui incomber, facilitera d'une façon primordiale toute l'entreprise.

Dans les pays où de graves catastrophes sont à prévoir à certains intervalles, il me semble que cette préparation doit être une tâche très importante des Sociétés de la Croix-Rouge en collaboration avec les autorités civiles et militaires, avec des institutions privées ou de bienfaisance. Cette préparation se fait sûrement en beaucoup d'endroits ; il est possible que l'étude que nous présentons pourra ici ou là engager à développer encore ce travail préparatoire si important.

**Lieutenant-colonel K. Knudtson.**

En concluant, j'attire l'attention sur une remarque qui a été faite à l'occasion de la Conférence de Tokio. Nous savons, — cela a été dit, — que l'esprit d'improvisation est chez les infirmières une qualité naturelle. Espérons qu'avec cette excellente qualité les infirmières et les auxiliaires sauront s'adapter aux nécessités. La préparation et l'étude de l'action par des moyens de fortune seront de la plus grande importance pour un heureux résultat.

---